

SECRETARIAT POLITIQUE

Contribution aux "Informations hebdomadaires normales" du 14 septembre 1992Visite du Vice-ministre des
affaires étrangères afghan,
M. Khalil Shams (S), le 9 septembre 1992

Reçu par le Chef du Secrétariat politique en présence de MM. Denis Feldmeyer, Olivier Yersin et Etienne Thévoz, S s'est montré pessimiste quant à la durée de l'actuel cessez-le-feu conclu entre le gouvernement et le Chef du Hezb-e-Islami G. Hekmatyar. Confirmant notre analyse, il voit dans le drame afghan l'expression d'un inévitable rééquilibrage des influences entre les Tadjiks du Commandant Massoud, dont la puissance n'a cessé de s'affirmer tout au long du conflit afghan, et l'ethnie pachtoune traditionnellement dominante en Afghanistan qu'entend rassembler G. Hekmatyar malgré la contestation dont il fait l'objet au sein même de certains groupes pachtous.

Pour S, l'anarchie actuelle découle du fait que les résistants afghans se montrent incapables de transformer le champ de bataille en un jeu politique "classique". Cela en raison de la rapidité avec laquelle les événements se succèdent depuis l'effondrement du régime du Président Najibullah, ainsi que du refus d'importants groupes de Mujahiddines de cautionner le projet politique de l'ex-gouvernement en exil à Peshawar. Toute référence à un quelconque système est donc aujourd'hui abandonnée, et aucun dirigeant ne peut prétendre exercer suffisamment longtemps le pouvoir de manière à instaurer le dialogue. Des élections législatives devraient pourtant se dérouler dans un délai de trois mois et déboucher sur la constitution d'un nouveau gouvernement de transition. Personne ne semble cependant d'accord sur les modalités du scrutin.

L'unique solution consiste selon S à organiser une rencontre des dirigeants afghans sous l'égide des Nations Unies. Elles sont les seules à bénéficier du crédit moral nécessaire; quand bien même leur refus de livrer l'ancien Président Najibullah à la justice de Kaboul constitue une forme d'obstacle à leur acceptabilité par certains cercles afghans. L'Iran, le Pakistan ou la Russie ne peuvent prétendre jouer un rôle de médiateur en raison de leur implication dans le conflit afghan. Il s'agirait donc de réactiver l'ancien plan de l'ONU, dont S craint toutefois qu'elle ne soit trop engagée en Yougoslavie, en Somalie, au Cambodge et au Proche-Orient pour être en mesure d'agir rapidement en Afghanistan. Tous les groupes actifs sur le terrain devraient être convoqués, de même que des représentants de l'ancien régime communiste, des milieux en exil et le Roi, dont S se plaît à rappeler qu'il demeure un symbole pour l'ensemble des Afghans. Un rôle particulier d'intermédiaire entre les belligérants serait dévolu aux intellectuels afghans, de l'intérieur comme de l'extérieur. Ceux-ci bénéficieraient en effet d'un crédit suffisant auprès de toutes les parties, dans la mesure où ils assurent la survie morale d'un état dominé par les commandants mujahiddines.

C'est dans ce contexte que S - qui, en tant qu'officiel afghan et tadjik d'origine, affirme ne pas jouir d'un poids et d'une marge de manoeuvre suffisants - entend s'adresser aujourd'hui aux autorités allemandes, britanniques, françaises, belges, indiennes, mais aussi suisses, afin qu'elles interviennent auprès de l'Organisation en faveur ~~en faveur~~ d'une relance du plan onusien de paix.



- 2 -

S se déclare bien conscient des limites qu'impose à la Suisse le fait de ne pas appartenir à l'ONU, quand bien même une rencontre des parties au conflit telle qu'il l'envisage pourrait se dérouler dans notre pays.

S termine en nous adressant trois demandes plus spécifiques:

- considérant le modèle fédéraliste comme applicable à l'Afghanistan, il requiert l'expertise d'un spécialiste suisse en la matière, un professeur de droit par exemple. Ouvert à ce vœu, DY lui rappelle néanmoins que, pour ancienne qu'elle soit, notre expérience en matière de fédéralisme n'est pas toujours exportable.
- il désire obtenir des informations plus précises sur notre système de milice, lequel serait à même d'offrir une possibilité d'intégrer les combattants afghans au sein d'une armée nationale.
- il voudrait des données relatives à la question du transit international tel qu'elle est réglée par la Suisse. S part de l'idée que l'Afghanistan se trouve, avec l'ouverture des frontières au Nord, dans une situation qui rappelle celle de notre pays au cœur de l'Europe. L'Afghanistan doit donc songer à réorganiser rapidement son réseau de communications, avec ce que cela implique en termes de gestion de problèmes annexes comme l'environnement par exemple. Pour information, un exemplaire de l'accord NEAT lui sera prochainement remis.

